
Actionneurs électriques BVE / VT600 - VT1000

Notice de montage et d'entretien



- 1 - Consignes de sécurité*
- 2 - Généralités*
- 3 - Montage mécanique*
- 4 - Câblage électrique*
- 5 - Maintenance*
- 6 - Pièces de rechange*

1.1 Consignes de sécurité

A lire avant toute installation du produit

- L'alimentation électrique doit être coupée avant toute intervention sur l'actionneur électrique (avant de démonter le capot ou de manipuler la commande manuelle de secours).
- Toute intervention doit être effectuée par un électricien qualifié ou une personne formée aux règles d'ingénierie électrique, de sécurité et tout autre directive applicable.
- Respecter impérativement l'ordre des consignes de raccordement et de mise en service décrites dans le manuel sans quoi le bon fonctionnement n'est plus garanti. Vérifier les indications portées sur la plaque d'identification de l'actionneur : elles doivent correspondre à votre réseau électrique d'alimentation.
- Le produit doit être protégé par un dispositif de sectionnement électrique adapté à sa puissance et facilement accessible.
- Le branchement à une prise de Terre est obligatoire au-delà de 42V suivant la norme en vigueur.
- Symboles utilisés :



Danger : risque de choc électrique



Terre de protection



Tension continue et alternative



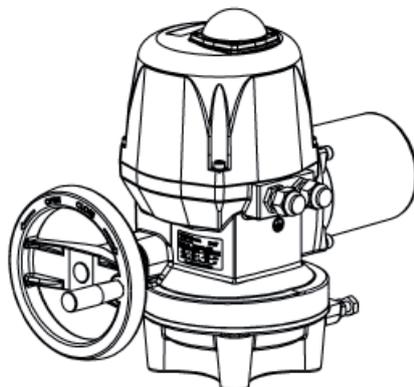
- Ne pas monter l'actionneur "tête en bas"

- Ne pas monter l'actionneur à moins de 30 cm d'une source de perturbations électromagnétiques

2 - Généralités

2.1 Description

Ces actionneurs électriques Valpes ont été conçus pour permettre le pilotage d'une vanne 1/4 tour. Pour toute autre application, nous consulter préalablement. Nous ne pouvons être tenus responsables en cas d'autre utilisation.



2.2 Données techniques

Type (actionneur électrique 1/4 tour)	VT600	VT1000
Protection IP (EN 60529)	IP67	
Résistance à la corrosion (utilisation en intérieur et extérieur)	Enveloppe : Aluminium Capot : polyamide UL94V0 ou aluminium (en option) avec commande manuelle de secours par volant Entraînement par étoile amovible	
Température	-20°C à +55°C	
Degré de pollution	Classe 2	
Poids	22 à 24 kg	
Options	ECA : Capot aluminium (poids + 0,9 kg)	
	EPR.B : Potentiomètre de recopie 0,1K, 1K, 5K, 10K	
	EPT.C : Transmetteur 0-20 mA, 4-20 mA ou 0-10 V	
	EFC.2 : Carte 2 contacts supplémentaires	

2.3 Données mécaniques

Couple nominal	450 Nm	750 Nm
Couple maximal	600 Nm	1000 Nm
Temps de manoeuvre	38 s	
Etoile	36 - profondeur : 40 mm	
Embase de fixation (ISO 5211)	F10/F12 - profondeur : 25 mm (F10) et 30 mm (F12)	
Angle de rotation	90°	
Butées mécaniques de fin de course	réglables	
Commande manuelle	Volant	
Sens de rotation	Sens antihoraire pour ouvrir	

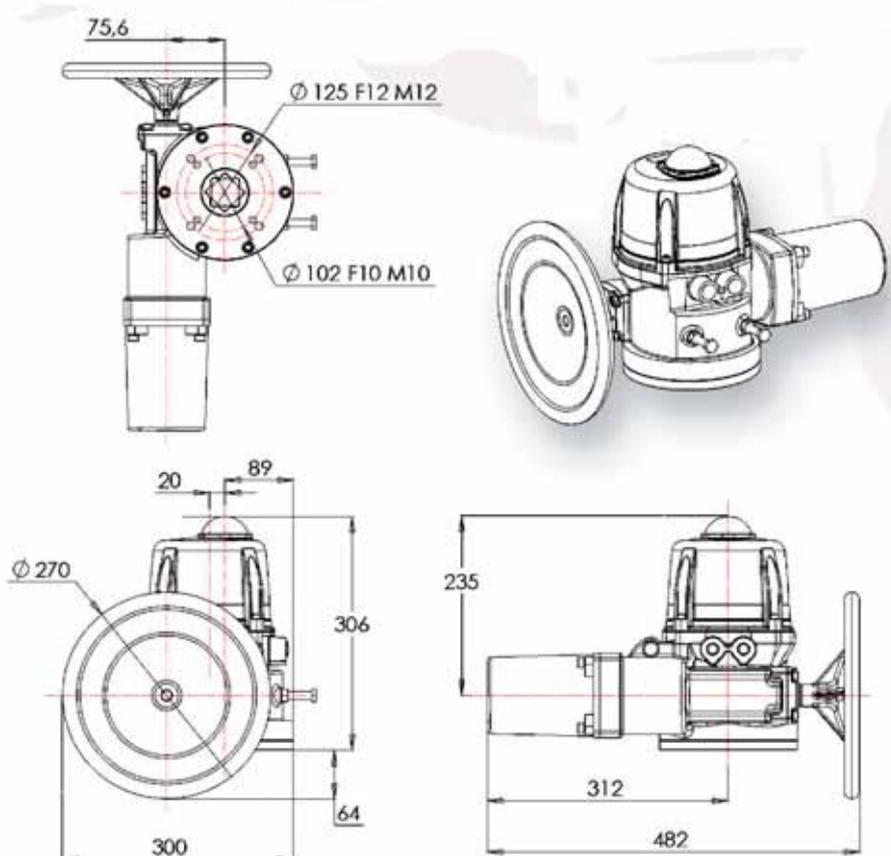
2.4 Données électriques

Tensions	230 V AC et 400 V triphasé
Fréquence	50-60 Hz
Puissance consommée	150 W à 250 W (voir table de référence ci-dessous)
Catégorie surtension	Catégorie II
Limiteur de couple	Limiteur mécanique
Durée sous tension (CEI34)	50%
Tension maximale contacts fins de course	400 V AC/DC (surtension catégorie II)
Courant maximal contacts fins de course	16 A
Puissance résistance de réchauffage auto-régulée	10 W (à câbler indépendamment sur 230 V)

3 - Montage mécanique

3.1 Dimensions de l'actionneur

- L'actionneur est par défaut en position fermée.
- Fixations possibles : F10 (4 x M10 sur $\varnothing 102$) et F12 (4 x M12 sur $\varnothing 125$), étoile 36, profondeur 40 mm.
- Ne pas monter l'actionneur "tête en bas".



3.2 Commande manuelle de secours et réglage des butées

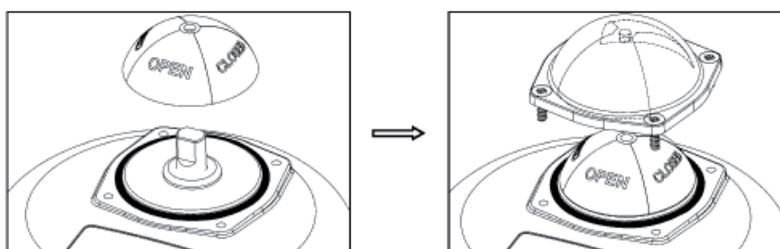
L'actionneur fonctionne en priorité électrique. S'assurer que l'alimentation est coupée avant de le manoeuvrer manuellement. Aucun débrayage n'est nécessaire, il suffit de tourner le volant (rep. 9, voir le chapitre "Pièces de rechange").

Les butées mécaniques sont réglées par défaut à 90° et collées (Tubétanche Loctite 577 ou équivalent). Il est possible de les ajuster en déplaçant les 2 vis (rep. 15, voir le chapitre "Pièces de rechange"), mais il faut les recoller pour assurer une bonne étanchéité.

3.3 Montage/démontage du capot et de l'indicateur

Il est nécessaire de démonter le capot pour le câblage et le réglage de l'actionneur.

- Montage du capot (rep. 2, voir le chapitre "Pièces de rechange") : s'assurer que le joint (rep. 7) est bien dans son logement, graisser le plan de joint (graisse Molydal 3790 ou équivalent), monter le capot et serrer les 4 vis M6 (rep. 3, couple : 6 Nm).
- Montage de l'indicateur visuel (rep. 1) : monter le joint et l'indicateur, puis le hublot avec les 4 vis M4.

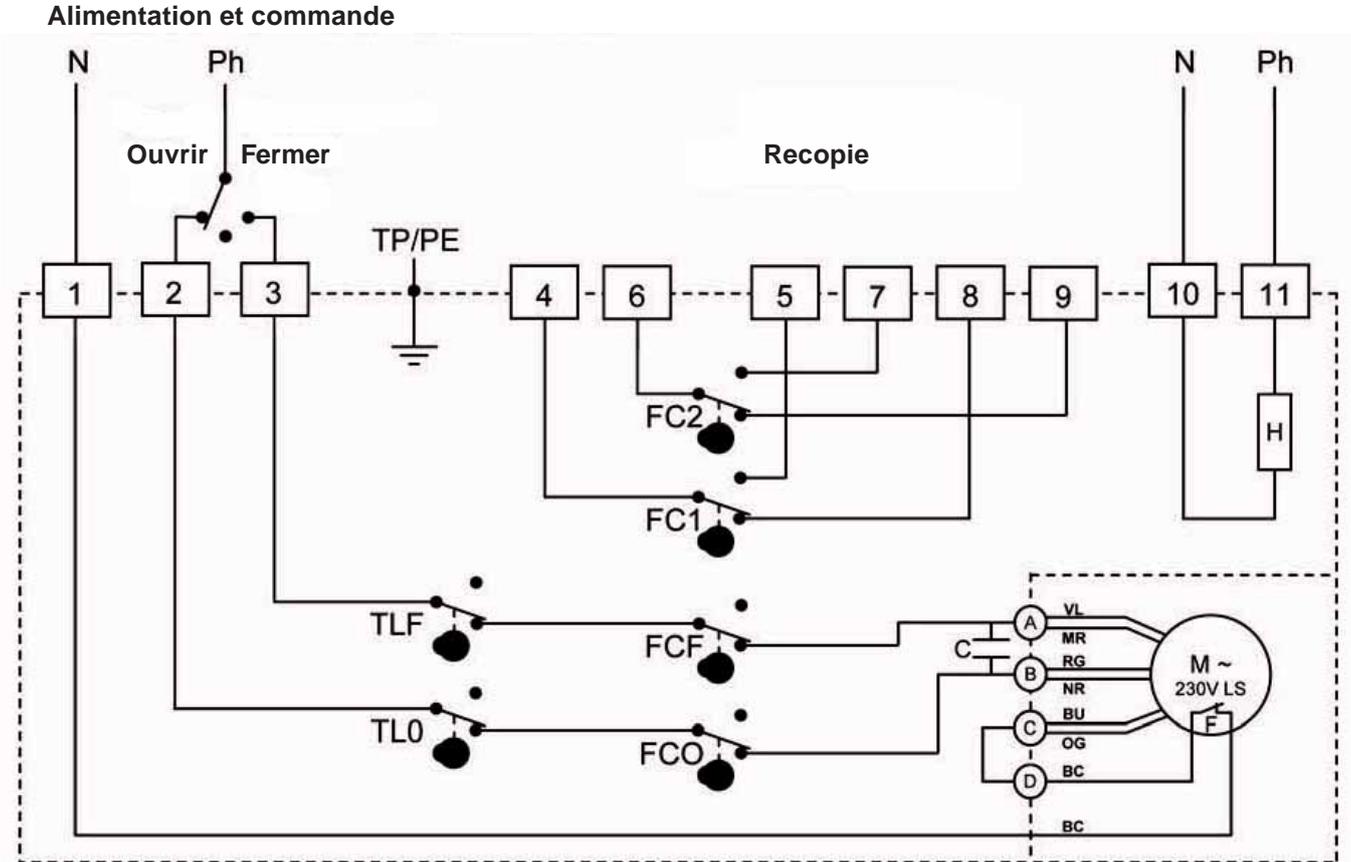


4 - Câblage électrique

4.1 Câblage électrique : Version VT 230 V AC

Nota : les câbles utilisés doivent être rigides (tension pour la recopie : 4 à 250 V AC/DC)

 La température du bornier peut atteindre 90°C.

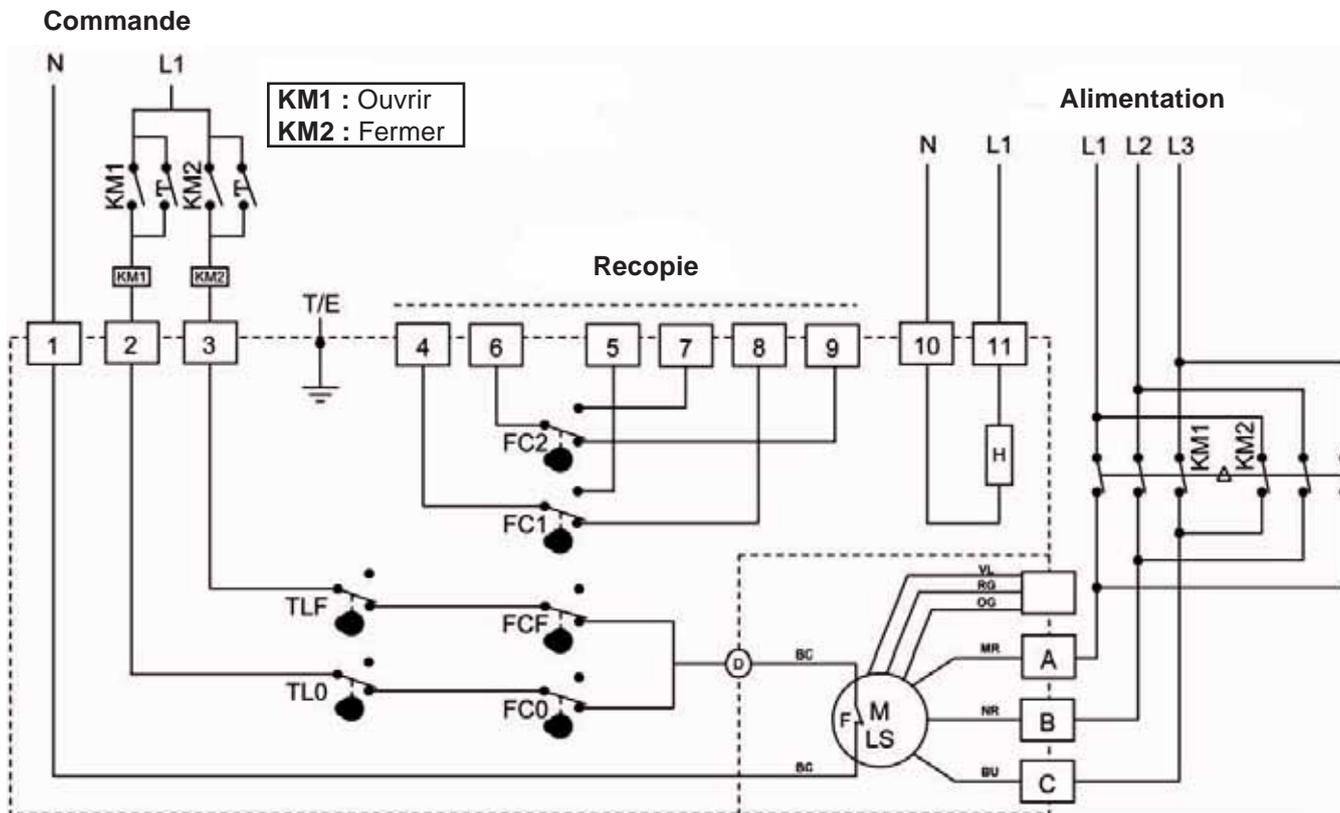


Rep	Désignation	Rep	Désignation	Rep	Désignation
FC0	Fin de course ouverture	M	Moteur	RG	Rouge
FCF	Fin de course fermeture	C	Condensateur	NR	Noir
FC1	Fin de course auxiliaire 1	F	Contact thermique moteur	BU	Bleu
FC2	Fin de course auxiliaire 2	H	Résistance de réchauffage	OG	Orange
TL0	Contact couple : ouverture	VL	Violet	BC	Blanc
TLF	Contact couple : fermeture	MR	Marron		

4.2 Câblage électrique : Version VT 400 V TRI

Nota : les câbles utilisés doivent être rigides (tension pour la recopie : 4 à 250 V AC/DC)

 La température du bornier peut atteindre 90°C.



Rep	Désignation	Rep	Désignation	Rep	Désignation
FC0	Fin de course ouverture	M	Moteur	NR	Noir
FCF	Fin de course fermeture	F	Contact thermique moteur	BU	Bleu
FC1	Fin de course auxiliaire 1	H	Résistance de réchauffage	OG	Orange
FC2	Fin de course auxiliaire 2	MR	Marron	BC	Blanc
TL0	Contact couple : ouverture	RG	Rouge		
TLF	Contact couple : fermeture				

- L'alimentation du moteur est câblée sur un relais bistable triphasé à inversion de phase (non livré).

- En cas de fonctionnement inverse, inverser 2 des phases du moteur.

4.3 Table de référence Série VT

Durée sous tension 50%

Code	Etoile/fixation	Couple maxi	Tensions	Puissance	Temps de manoeuvre
VT600	36 F10/F12	600 Nm	400 V TRI	250 W	38 s
VT600	36 F10/F12	600 Nm	230 V AC	250 W	38 s
VT1000	36 F10/F12	1000 Nm	400 V TRI	250 W	38 s
VT1000	36 F10/F12	1000 Nm	230 V AC	250 W	38 s

4.1 Maintenance

- La maintenance est assurée par notre usine. Si le matériel ne fonctionne pas, vérifier le câblage suivant le schéma électrique et l'alimentation de l'actionneur électrique concerné.
- Pour toute question, prendre contact avec le service après-vente.
- Pour nettoyer l'extérieur de l'appareil, utiliser un chiffon humide.

4.2 Transport et stockage

- Les transporteurs étant responsables des avaries et des retards de livraison, les destinataires doivent émettre des réserves, le cas échéant, avant de prendre livraison des marchandises. Les envois directs d'usine sont soumis aux mêmes conditions.
- Le transport sur site est effectué dans un emballage rigide.
- Les produits doivent être stockés dans des endroits propres, secs et aérés, de préférence sur des palettes de manutention ou sur des étagères.

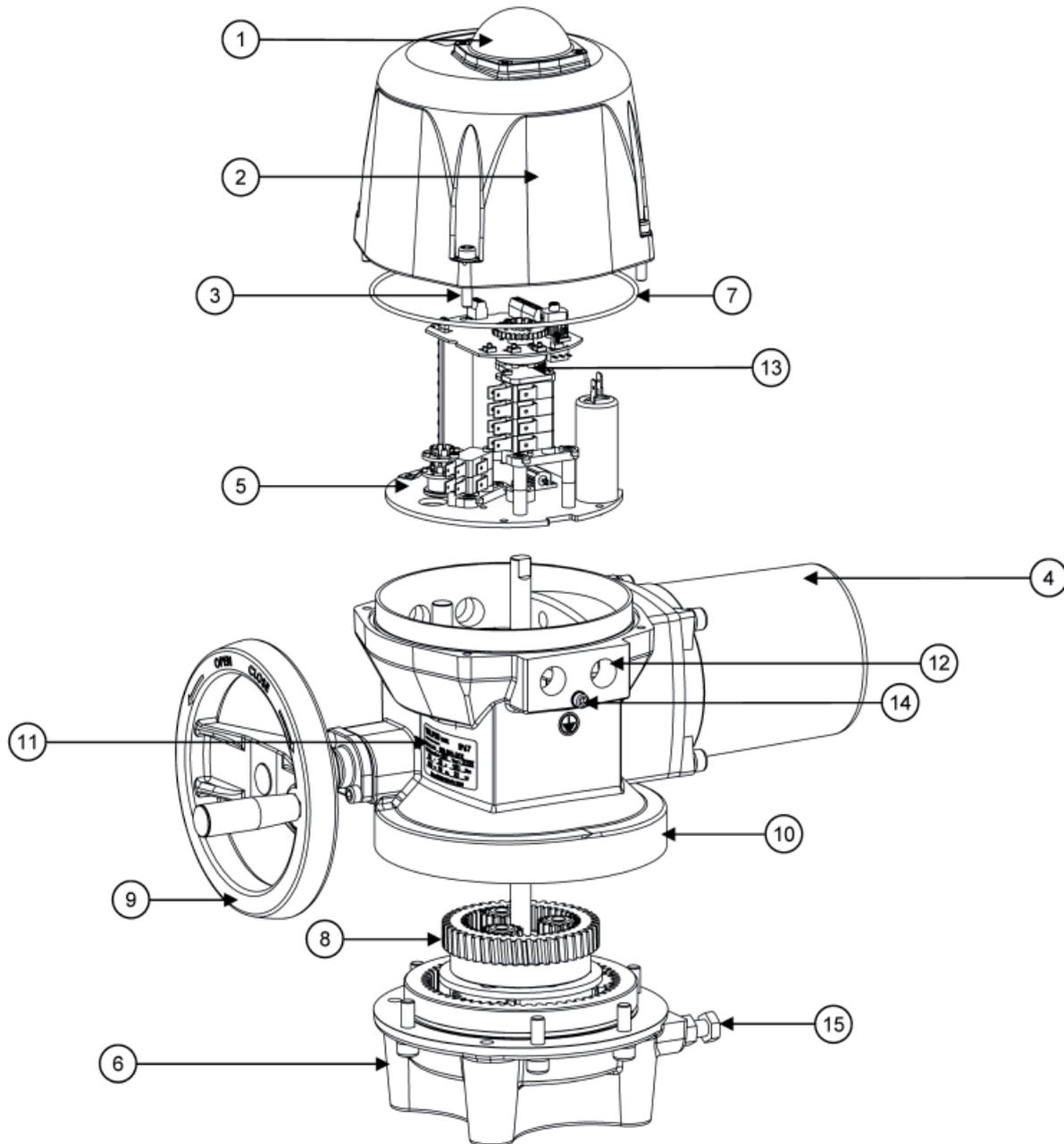
4.3 Garantie

- 100% des actionneurs ont été testés et réglés en usine.
- Ces produits sont garantis 2 ans ou 50000 manoeuvres contre tous vices de fabrication et de matière, à partir de la date de livraison (facteur de service et classe du modèle suivant la norme CEI34).
- Cette garantie n'est valable que dans le cas où le matériel aura été, entre temps, ni démonté, ni réparé. Cette garantie ne s'étend pas à l'usure provoquée par suite de chocs ou maladresse, ainsi que par l'utilisation du matériel dans les conditions qui ne seraient pas conforme à ses caractéristiques. Cette garantie est strictement limitée au remplacement de la ou des pièces d'origines reconnues défectueuses, par nos services, après expertise. Les frais de port aller et retour, ainsi que la main d'oeuvre, restent à la charge du client. Aucune responsabilité ne serait nous incomber au sujet des accidents ou risques directs ou indirects découlant d'une défectuosité de nos matériels. La garantie ne couvre pas les conséquences d'immobilisation et exclut tout versement d'indemnité. Les accessoires et adaptations ne sont pas couverts par cette garantie. Au cas où le client n'aurait pas réalisé ponctuellement les paiements stipulés aux échéances convenues, notre garantie sera suspendue jusqu'au paiement des échéances en retard et sans que cette suspension puisse augmenter la durée de la garantie à la mise à disposition.

4.4 Retour de marchandise

- L'acheteur est tenu de vérifier au moment de la livraison la conformité de la marchandise par rapport à sa définition.
- L'acceptation par l'acheteur de la marchandise dégage le fournisseur de toute responsabilité, si l'acheteur découvre une non conformité postérieurement à la date d'acceptation. Dans un tel cas, les frais de mise en conformité seront à la charge de l'acheteur qui supportera également seul, les conséquences financières du dommage. Les retours des marchandises sont acceptés que si nous les avons préalablement autorisés : ils doivent nous parvenir franco de tous frais à domicile et ne comporter que des produits dans leur emballage d'origine. Les marchandises rendues sont portées au crédit de l'acheteur, déduction faite des 20% de reprise du matériel calculé sur la base du montant initial des marchandises retournées.

6. Pièces de rechange



Rep.	Désignation
1	Indicateur visuel de position
2	Capot
3	Vis inox
4	Moteur
5	Carte alimentation et commande
6	Platine fonte
7	Joint torique
8	Réducteur
9	Volant
10	Carter
11	Étiquette d'identification
12	Cames
13	Trous taraudés M20 x 1,5
14	Vis de terre
15	Butées mécaniques



SPIRAX SARCO SAS
ZI des Bruyères - 8, avenue Le verrier - BP 61
78193 TRAPPES Cedex
Téléphone : 01 30 66 43 43 - Fax : 01 30 66 11 22
e-mail : Courrier@fr.SpiraxSarco.com
www.spiraxsarco.com

spirax
/sarco